Gabegie ferroviaire, gabegie langagière et démocratie européenne

Au motif de rationalisation et d'économie, certains proposent de fixer définitivement le siège du Parlement européen à Bruxelles ou de faire de l'anglais la seule langue de travail. Or la diversité de capitales et de langues est garante de la démocratie. Tant qu'à investir de l'énergie, autant s'opposer à une définition univoque de l'Union comme économie de libre entreprise.

JEAN-MARIE KLINKENBERG

J'ai été naguère invité, comme nombre de citoyens, à signer une pétition ayant trait aux gaspillages dans les institutions européennes.

En gros, les auteurs du document s'inquiètent de ceci : les députés européens passent leur temps entre Strasbourg et Bruxelles, déménageant avec eux leurs pénates, leurs dossiers, leurs secrétaires (et peut-être même leurs techniciens et -ciennes de surface…). Beaucoup de temps et d'argent courtelinesquement perdus donc, temps et argent qui pourraient être consacrés à d'autres choses plus utiles. Du bel argent, dit-on en outre, versé par les États membres, juste pour faire plaisir aux Français, lesquels veulent faire joujou avec l'Europe sur les bords de l'Ill. Et la pétition de demander, avec bon sens, que cessent ces navettes idiotes.

À ceux qui m'ont demandé de signer cette pétition, j'ai dit : non. Et je leur ai exposé un des motifs que j'avais non seulement de ne pas la signer, mais même de la combattre.

Ce n'est évidemment pas ce gaspillage que je soutiens. Et c'est si vrai que, dans ce qui suit — je demande au lecteur trois minutes de patience seulement —, je vais proposer une manière d'économiser les *mêmes sommes*, et cela sur le *même poste* (les déplacements des députés européens). La mesure que je vais proposer pourrait elle aussi faire l'objet d'une pétition, pétition que j'inviterais cette fois mes correspondants à signer, si du moins quelqu'un voulait bien la prendre en charge.

Mais d'abord, pour m'expliquer, une minute d'histoire. Qui sera suivie de deux minutes de politique (1 + 2 = 3).

Une minute d'histoire

L'histoire d'abord.

Il y a de ça longtemps, lorsque naquirent les institutions européennes, celles-ci se développèrent sur trois sites : à Bruxelles, le gouvernement (on dit la « Commission », mais je préfère utiliser un mot que tous les gens honnêtes comprennent : le gouvernement, donc) ; à Strasbourg, le Parlement ; à Luxembourg, la Cour de justice et la Cour des comptes. À un certain moment, pour des raisons trop longues à expliquer ici, mais qu'on va comprendre, d'aucuns ont souhaité que des sessions du Parlement se réunissent à Bruxelles. Ces réunions se sont multipliées, puis ont été facilitées par la construction à Bruxelles d'un bâtiment *ad hoc*, que l'on a plaisamment baptisé « caprice des dieux »…

Retenons donc ceci pour l'instant : le Parlement européen n'est pas à Bruxelles : il est à Strasbourg. Et si les parlementaires voyagent beaucoup (avec leurs secrétaires, leurs dossiers et leurs hommes/femmes d'ouvrage), ils ne vont pas de Bruxelles pour aller se perdre à Strasbourg : ils partent de Strasbourg pour aller à Bruxelles. De sorte que si c'est pour « faire plaisir » à quelqu'un qu'ils font la navette avec cet argent payé par tout le monde, ce quelqu'un n'est pas les « Français », mais bien les « Bruxellois ». Mais on va voir, si l'on accepte de me suivre, que le sens de cette navette n'est pas précisément de faire plaisir aux Français ou aux Bruxellois…

Mais, dira-t-on, quelle importance a cette nuance ? Bruxelles-Strasbourg, ou Strabourg-Bruxelles, c'est chou vert et vert chou, hein ! La navette est bien là, et le gaspillage aussi !

Eh bien non, Bruxelles-Strasbourg, ou Strasbourg-Bruxelles, ce n'est pas bonnet blanc–blanc bonnet. Cela a un sens, pas innocent, comme on va le voir. Passons donc aux deux minutes de politique, sans pour autant quitter l'histoire.

Deux minutes de politique

Lorsque la Communauté (on dit aujourd'hui l'Union) européenne naquit, elle fut d'abord pensée comme une sorte de gouvernement, émanant des gouvernements des États fondateurs. C'est par la suite et bien plus tard qu'on a pensé à créer un Parlement. Un Parlement qui devait rapprocher la chose européenne du citoyen, un peu effaré devant cette construction qu'il ne comprenait pas et qu'il ne comprend toujours pas bien aujourd'hui. Retenons donc aussi ceci : l'antériorité du gouvernement européen sur le Parlement européen.

Une antériorité qui est aussi une supériorité, en l'occurrence.

Car c'est le moment de poser une question : quelle est la caractéristique formelle principale d'une démocratie ? Les bons élèves le savent et lèvent déjà le doigt : « M'sieur, m'sieur ! c'est la primauté du Parlement ! » Bonne réponse. Le Parlement est l'émanation de la nation, qui le choisit. En démocratie, c'est donc lui qui dicte les orientations de la politique d'un État. Le gouvernement exécute donc cette politique (d'ailleurs, un mot plus complexe pour gouvernement est « exécutif »). Et le Parlement contrôle cette exécution. Si elle n'est pas conforme à ce qu'il a décidé, c'est-à-dire pas conforme à la volonté du citoyen, il peut démettre le gouvernement (lui retirer sa confiance).

Si aujourd'hui la chose européennne est encore loin d'être démocratique, c'est entre autres choses à cause de cette antériorité-supériorité de son gouvernement : l'Europe, c'est d'abord et surtout un gouvernement. Qui règne sur une puissante

administration. Le Parlement contrôle-t-il ce gouvernement ? Non. Si le rôle moral de certains députés est admirable, tous en conviendront : ils n'ont sur le gouvernement européen aucun pouvoir décisif.

Mais revenons à nos moutons navetteurs. On commencera sans doute à comprendre ce qui s'est passé : certains députés, se sachant dépourvus de pouvoirs, ont voulu se rapprocher dudit pouvoir. Et celui-ci était localisé à Bruxelles. Le gouvernement européen — comme tous les gouvernements, lesquels finissent par avoir des misères avec tous ces fichus Parlements qui entendent les contrôler — ne demandait que cela. (Comme aussi — mais cela, c'est plus anecdotique — tous ceux qui souhaitaient attirer chez eux les consommateurs riches que sont les députés européens ; et de telles personnes, il y en a à Bruxelles comme à Strasbourg.)

Et voilà pourquoi votre fille est muette et pourquoi le Parlement européen loge de plus en plus souvent à Bruxelles, sans pouvoir revendre sa première maison de Strasbourg.

Vous continuez à comprendre. Si nous voulons que l'Europe soit une démocratie, nous devons donner son rôle et sa dignité à son Parlement, que nous élisons.

Et si nous voulons lui donner son rôle et sa dignité, il faut qu'il soit aussi distinct que possible du gouvernement européen. Qu'il en soit éloigné moralement, pour conjurer les risques de se confondre avec lui. Et il est meilleur qu'il en soit aussi éloigné physiquement, pour conjurer ce risque plus sûrement encore.

La conclusion est claire.

En arrêtant le mouvement de balancier des parlementaires européens entre Bruxelles et Strasbourg, en stoppant ce mouvement sur la case « Bruxelles », on fait certes une économie.

Mais on va aussi plus sûrement dans le sens de la collusion entre Parlement et gouvernement, et on fait davantage encore de l'Europe « un machin », une machine qui n'est pas au service du citoyen.

Je préfère donc encore la navette. Car, perte pour perte, je suis encore plus opposé à celle du fragile sentiment démocratique en Europe qu'à celle de mon argent.

Qu'il y a économiser et économiser

Mais est-on vraiment obligé de faire cette dépense ? Nenni ! On peut certes arrêter le mouvement de balancier des parlementaires européens entre Bruxelles et Strasbourg. Oui, mais en stoppant ce mouvement sur la case « Strasbourg ».

Oh, pas pour « faire plaisir aux Français » (car à la place de Strasbourg, on peut tout aussi bien écrire Viana do Castelo, Brindisi, Valkenburg ou Salonique ou ce que vous voulez : je m'en moque ; mais voilà, cela a commencé à Strasbourg…). Pas pour « faire plaisir aux Français » donc, mais pour faire de l'Europe une démocratie.

Et autant le savoir : cette proposition aura beaucoup plus besoin d'une pétition que l'autre ! C'est à celle qui nous est soumise aujourd'hui, n'en doutons pas, celle qui met toutes ses billes sur la case « Bruxelles », qu'applaudissent tous les affairistes, lobbyistes et technocrates. Et je dis à ceux qui l'ont signée et m'ont encouragé à la signer : « N'ayez crainte ! Vous ne serez pas seuls ! En dehors de quelques marchands de flammeküche, de baekehoffe et de gewürztraminer (aujourd'hui snobés par ceux de gueuze, de stoemp et de pain à la grecque), vous aurez avec vous tous ceux qui souhaitent que continue une Europe où l'on fait des affaires en toute tranquillité, tous ceux que ne répugnent pas les régimes où

les Parlements forniquent incestueusement avec les gouvernements. Ceux qui considèrent qu'un Parlement, ce n'est qu'un ornement, une danseuse : un simple caprice, que les dieux peuvent se permettre… »

« Revenir à la situation antérieure — devrais-je encore leur dire — et faire en sorte que les parlementaires européens restent à Strasbourg, avec leurs secrétaires, leurs dossiers et leurs femmes/hommes d'ouvrage, économiser le montant de leurs navettes pour qu'on la consacre aux vieillards et aux crèches (c'est bien ce que vous vouliez, hein ?), vous allez voir : ce ne sera pas de la tarte. On va même se foutre de vous, en vous traitant de ringards. Strasbourg, a-t-on jamais vu ça ? Pourquoi pas Pétaouchnok ou Houte-si-ploût ? Quel caprice ! Et votre argument de l'économie, votre bel argument de l'économie, si fort, si clair, si évident, si juste, il ne pèsera tout à coup plus bien lourd. Oh mon Dieu comme c'est bizarre ! »

Et j'en reviens ainsi à l'essentiel.

L'Europe : un ensemble pluriel

L'essentiel est ceci : si l'Europe a un sens intéressant (et j'avoue qu'en lisant — oui, je l'ai lue — feu la Constitution, les sens que j'y voyais ne me plaisaient guère), si l'Europe a un sens intéressant, dis-je, c'est justement dans sa diversité. Ne pas avoir une capitale, mais trois, cela aide le Parlement à ne pas commettre d'inceste avec le gouvernement. Mais aussi, cela donne de l'Europe l'image qu'elle doit avoir : quelque chose d'assez différent des États que nous avons connus. Un ensemble pluriel, flou.

Ne pas avoir une capitale, mais trois, donc. Ne pas avoir une langue, mais cent, devrais-je ajouter. Car critiquer la critique du gaspillage dû aux parlementaires-navetteurs, cela m'a rappelé le coup des langues en Europe. Je devrais écrire « le coût des langues » : pas mal de personnes, au sein des Communautés européennes et dans le public, estiment que traduire du danois en grec, et du néerlandais en portugais, c'est trop coûteux. De sorte qu'une seule solution (de bon sens, elle aussi, comme l'arrêt des navettes) se profile : tout le monde à l'anglais, et plus vite que cela !

Eh bien non : si l'Europe doit être l'Europe, elle n'a pas besoin d'une langue (celle-ci fût-elle l'espéranto) : elle a besoin de toutes ses langues. Et tant pis si c'est coûteux. D'ailleurs, la démocratie, c'est toujours coûteux : des Parlements, des médiateurs, des élections, des assemblées, des recours possibles… Du temps et de l'argent perdus, n'est-ce pas ?, alors qu'une bonne petite dictature — il y en a beaucoup qui ne disent pas leur nom —, une bonne petite dictature *soft*, rapide, efficace, simple, « pas tracassière », cela fait de la si « bonne gouvernance »… La démocratie, c'est toujours coûteux, comme la justice : des avocats, des procédures, des instances d'appel, de cassation… Du temps et de l'argent perdus, n'est-ce pas ?, alors qu'une bonne petite cour militaire, avec ses exécutions propres et immédiates… ?

Mais au fait, la traduction, est-ce si coûteux ? Non : les coûts de la traduction dans les administrations européennes représentent une contribution de deux euros par citoyen, et ils ne dépasseront jamais, même dans les scenarii les plus audacieux, le montant modeste de deux euros. Un coût restant donc bien inférieur à celui que mesure la « volonté de payer » commune, et qui le restera, si du moins le matraquage sur la gabegie linguistique européenne n'atteint pas ses objectifs (non déclarés). Un coût qui, au total, représente beaucoup moins que le cadeau que la généralisation de l'anglais en Europe fait aux anglophones : le Genevois François Grin, dont les travaux sur l'écono-

mie de la communication linguistique font autorité, a ainsi calculé la prime que l'usage de l'anglais dans la Communauté européenne permettrait de leur verser : elle est au minimum de dix milliards d'euros par an, et « si l'on tient compte de l'effet multiplicateur de certaines composantes de cette somme, ainsi que du rendement des fonds que les pays anglophones peuvent, du fait de la position privilégiée de leur langue, investir ailleurs, ce total est de dix-sept à dix-huit milliards d'euros par année » ; de surcroît, « ce chiffre ne tient pas compte de différents effets symboliques (comme l'avantage dont jouissent les locuteurs natifs de la langue hégémonique dans toute situation de négociation ou de conflit se déroulant dans leur langue) ; cependant, ces effets symboliques ont sans doute aussi des répercussions matérielles et financières ». Cette prime est versée par les citoyens des autres États de l'Union. Comme on le voit, bien loin d'être culpabilisés comme ils le sont d'utiliser des langues aussi incongrues que le roumain ou le slovène, ils auraient donc bien plus le droit que Mme Thatcher de s'écrier *« I want my money back ! »*.

Bon. Revenons une dernière fois à nos moutons baladeurs. Tenter d'arrêter la navette des parlementaires ? OK ; mais alors en les fixant à Strasbourg (me suis-je bien fait comprendre ?). Mais comme je l'ai dit, ce sera une autre paire de manches que de stopper ladite navette à Bruxelles. Et après, et surtout — non ! pourquoi après ? maintenant —, consacrons notre énergie à empêcher qu'une Constitution comme celle qu'on nous a concoctée naguère ou qu'un traité comme celui qui vient d'être signé à Lisbonne, dans un brouillard épais, définisse un régime économique — la libre entreprise — comme le dogme fondant notre maison Europe, tout en empêchant qu'on puisse jamais changer l'article qui le définit.

Et cette paire de manches là, drôlement plus importante, sera diantrement plus difficile à enfiler encore que la précédente. Heureusement qu'il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre… ■